



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-82064>

Département(s) de publication : **02, 08, 10, 51**

Annonce n° **26-82064**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU de Reims

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26510005700487

Ville : Reims Cedex

Code postal : 51092

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 02, 08, 10, 51

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056104&orgAcronyme=x7c>

Identifiant interne de la consultation : CHU-Demolition-Garage-Central

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule des marchés publics

Adresse mail du contact : cellulemarches@chu-reims.fr

Numéro de téléphone du contact : 0326787402

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Situation juridique des candidats : Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les déclarations et renseignements requis dans la lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses cotraitants (DC1 dans la version du 01/04/2019 ou forme libre ou DUME) et notamment : a) La présentation du candidat, seul ou en groupement d'entreprises (avec désignation du mandataire, de la forme du groupement, le cas échéant du rôle du mandataire du groupement conjoint, et de la répartition des prestations). b) La déclaration sur l'honneur du candidat individuel ou de chaque membre du groupement pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions prévus aux articles L.

2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique. c) Pour chaque sous-traitant éventuellement identifié dès le stade de la candidature, une preuve que le groupement candidat en disposera pour l'exécution du marché (la preuve peut être apportée par tout moyen approprié, tel qu'un engagement écrit du sous-traitant) et une déclaration sur l'honneur que le sous-traitant n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Pour un candidat présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les renseignements et documents suivants : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (assurance responsabilité civile en cours de validité). Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire DC2 dans la version du 21/11/2023 ou sous forme libre ou via le DUME. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés concernant la capacité économique et financière il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le Centre Hospitalier Universitaire.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les renseignements et documents suivants : - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Niveaux minimaux de capacité : - Qualibat 1552 : Traitement de l'amiante ou équivalent obligatoire pour tous travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant, selon les exigences des normes NF X 46-010 et NF X 46-011, en cours de validité. - Qualibat 1112 - Démolition (Technicité confirmée) ou équivalent. Les candidatures ne répondant pas aux niveaux minimaux de capacité technique et professionnelle ci-dessus seront éliminées. Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire DC2 dans la version du 21/11/2023 ou sous forme libre ou via le DUME.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 05/10/2026 à 15:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1) Prix sur 50 %, 2) Valeur technique sur 40 %, 3) Démarche en matière de disposition environnementale sur 10 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux relatifs à la déconstruction du garage central du CHU de Reims

Code CPV principal - Descripteur principal : 45110000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux relatifs à la déconstruction du garage central du CHU de Reims. Les travaux ne sont pas répartis en lots, il s'agit d'un marché unique. Le délai d'exécution du marché est de 6 mois, comprenant la période de préparation (de 1 mois et demi), à compter de la

réception de la notification de l'ordre de service. Plus précisément, les travaux comprendront notamment : - le curage du garage central ; - le désamiantage ; - le déplombage ; - la déconstruction complète du bâtiment garage central, y compris fondations et infrastructures, en prenant en compte l'ensemble des diagnostics joints au DCE (amiante, plomb, pollution des sols, etc.) ; - le comblement et la réalisation d'une plateforme encailloutée permettant l'évolution d'engins et de camions, en respectant le niveau du TN existant. Contraintes d'environnement de site : Présence d'amiante, de plomb et de silice dans les existants.

Lieu principal d'exécution du marché : Reims Cedex 51092

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Chaque candidat devra obligatoirement, sous peine de rejet de l'offre, s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre. Les candidats devront solliciter une visite au plus tard 5 jours calendaires avant la date limite fixée pour la remise des offres (Cf. art. 3.4 du RC)

Autres informations complémentaires : Obtention du dossier de consultation des entreprises (Dce) : Le dossier de consultation des entreprises (Dce) pourra être téléchargé intégralement via le site dont l'adresse est la suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Le téléchargement du dossier de consultation sur cette plateforme de dématérialisation est en accès libre. --- Modalités de transmission des candidatures et des offres : * Les candidatures et les offres seront obligatoirement transmises par voie électronique sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr> jusqu'à la date et heure limites de remise des offres. * Copie de sauvegarde : les candidats auront également la possibilité d'effectuer un double envoi ; à savoir la transmission électronique accompagnée d'une copie de sauvegarde, sur support papier ou sur support physique électronique, dans les conditions précisées à l'article III de l'annexe 1 au Règlement de la Consultation. * Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont annexées au Règlement de la consultation (annexe 1). --- Négociation : Le Centre Hospitalier Universitaire pourra recourir à la négociation mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. --- Réalisation de prestations similaires : Dans le respect des dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pourra être attribué, le cas échéant, au titulaire du présent marché pour la réalisation de prestations similaires audit marché. Ce nouveau marché devra être conclu avant la fin des travaux de l'opération et en tout état de cause au plus tard 3 ans après la notification du marché initial conformément à l'article R.2122-7 précité. --- La facturation électronique est obligatoire. --- Le présent avis est rédigé et publié en français. Les motifs d'exclusion à la procédure de passation des marchés publics sont définis à l'article 5.1 du Règlement de la Consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/08/2026